



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 29 AVRIL 2021

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-et-un à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVERNAC, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Dominique POUJADE, Joël STERNENBERG, Jean-Marc BOUVET, Bertrand CLÉDEL, Quentin SAURIN,

Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Delphine AUVRAY, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Josiane ROCHER, Sandra RITTER.

EXCUSE(S) : /

REPRESENTÉE (S) : Karl CAMPDORAS-RAGON (représenté par Alfred Mathieu TERLIZZI), Philippe KERNINON (représenté par Isabelle CEPEDE-LASCOSTE), Sylvie COMBALIER (représentée par Joël STERNENBERG).

SECRETAIRE DE SEANCE : Delphine AUVRAY

DATE DE CONVOCATION : 22 avril 2021

M. le Maire demande l'accord des élus pour ajouter un point à l'ordre du jour de cette séance :
9- Contrat de prêt à usage
Les élus acceptent à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu de la séance du 15 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

2) INFORMATIONS GENERALES

A Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Remerciements de l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité des Alpes-Maritimes concernant l'attribution d'une subvention suite à la tempête Alex,
- Diverses revues parvenues en Mairie.

3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Isabelle Cépède-Lascoste :

Adressage

Le 27/04/2021 deux agents du SDAIL sont venus pour mesurer les voies et définir les numéros des habitations (n° pairs à droite / n° impairs à gauche).

Quelques défauts d'appellation ont été relevés sur le terrain comme par exemple, l'impasse des tilleuls qui pourrait être rattachée à la rue des Grands Chênes.

La question s'est également posée sur le ou les numéros qui seront attribués au Foyer rural et à la bibliothèque. Le choix des élus est de n'avoir qu'un numéro pour les deux.

L'école Notre Dame a deux accès, sur la venelle et sur la rue du Théron, mais il y a possibilité d'avoir un point principal et un point rattaché. C'est ce qui sera fait par le SDAIL.

Un autre rendez-vous est fixé le 4 mai pour terminer ce travail.

Aide sociale

Deux personnes ont sollicité le service du transport à la demande, mais finalement l'une d'entre elles s'est arrangée par elle-même.

Bibliothèque

Pour information, si des personnes souhaitent faire des dons de livres, la bibliothèque les accepte mais pas forcément en totalité.

Un groupe de travail est formé (Isabelle Cépède-Lascoste, Josiane Rocher, Sandra Ritter, Delphine Auvray, Maryse Lascoste, Jean-Marc Bouvet) pour mener une réflexion sur l'opportunité d'installer une boîte à lire sur la commune.

CIAS-Cauvaldor

Une présentation powerpoint a été réalisée par les services de Cauvaldor et sera transmise aux élus.

Maryse Lascoste :

Commission Tiers-lieu

La réunion avec les associations et les jeunes du village, déjà reportée, sera programmée en fonction des nouvelles mesures sanitaires à venir.

Local commercial

Les locataires vont habiter Alvignac à compter du 1^{er} mai 2021.

Commission Animation de la vie sociale – Cauvaldor

Mme Lascoste a écrit un mail à Cauvaldor pour savoir quand aurait lieu la prochaine commission thématique. Mail en attente de réponse.

Dominique Poujade :

Travail des agents

➤ Village :

Les travaux de tonte sont en cours (problème d'accès au terrain derrière le Foyer rural à régler).

➤ Ecole : Les travaux demandés sont en cours de réalisation.

➤ Source Salmière :

Les agents ont réalisé des travaux d'aménagement pour permettre la mise en place de l'assainissement de l'usine d'embouteillage sur un terrain appartenant au SIVU Miers-Alvignac.

Chemin de randonnée

Suite à l'effondrement sur le chemin du bois des jonquilles, des travaux seront réalisés par l'entreprise Clément Bouysse : la route sera élargie pour sécuriser le chemin.

Eau potable

Les résultats d'analyses réalisées par l'ARS sont conformes.

Josiane Rocher

Elle a participé à la réunion de terrain avec le SDAIL pour l'adressage.

Joël Sternenberg :

Le Samayou

Une réunion est programmée le 4 mai à 18h00 avec l'architecte pour le projet en cours.

Espace Multi-Activités

Il souhaite créer un groupe de travail pour commencer à réfléchir, au niveau local, sur les activités qui pourront se dérouler dans cette salle.

Une rencontre individuelle avec chaque président d'association est prévue.

Bertrand Clédel :

Les particuliers ayant bénéficié de « l'opération poules » remercient la mairie.

Une nouvelle tournée est en prévision.

Jean-Marc Bouvet :

Espace Multi-Activité

Il assiste aux réunions de chantier du mardi et lors de la dernière, une discussion sur les sanitaires a été assez animée concernant les matériaux et la couleur du carrelage.

Les élus doivent se décider sur les couleurs des murs et sols.

Sandra Ritter :

Le Petit Bulletin

Il est terminé et en attente de distribution pour la semaine prochaine.

4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

Alvina

Les travaux sur l'usine d'embouteillage avancent : la toiture est terminée, le terrassement est en cours et les cellules seront mises en place lundi.

Le bâtiment sera habillé en bois.

Le SIVU Miers-Alvignac profite de ces travaux et de la présence d'engins de chantier pour réaliser des aménagements à moindre coût.

Grand Hôtel

Le dossier suit son cours chez le notaire.

Espace Multi-Activités

Le maître d'œuvre a envoyé un courriel concernant divers points :

- la proposition pour la cuve enterrée a été validée et le devis signé,
- le choix du carrelage : après discussion, les élus souhaiteraient : pour les sanitaires femmes, sol blanc, murs jaunes avec une frise ; et pour les sanitaires hommes, sol blanc, murs verts avec une frise.

Il faut également que le carrelage au sol soit antidérapant.

Quentin Saurin réalisera des simulations en 3D pour avoir une meilleure visibilité du projet.

5) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire présente aux élus une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) transmise par le notaire et reçue depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Vente d'une habitation appartenant à M. Erwan GRAVELEAU et Mme Marie BRIT, à Vinade.

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ce bien ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage.

6) AMENDES DE POLICE 2021

A. Terlizzi informe les élus que, chaque année, le Département procède à la répartition des recettes procurées par le produit des amendes de police. Dans ce cadre, une subvention peut être attribuée aux communes qui présentent une opération d'amélioration de la sécurité routière.

Il rappelle les actions déjà mises en place sur la commune pour limiter la vitesse excessive des véhicules sur certains secteurs :

- installation de panneaux stop sur le secteur du Couderc,
- instauration de sens uniques sur certaines voies,
- installation de deux séries de coussins berlinois sur l'avenue de la Source,
- mise en place d'un radar pédagogique à chaque entrée d'agglomération.

Afin de continuer dans cette dynamique, il propose l'installation de deux séries de coussins berlinois sur la voie allant de la rue de Samarre à Bel Air.

Il présente le devis relatif à ces installations : son montant est de : 3 944,73 € HT.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décident l'installation des dispositifs tels que définis ci-dessus pour un montant de 3 944,73 € HT,
- sollicitent du Département l'attribution d'une subvention à hauteur de 25% du montant total des travaux HT au titre des Amendes de Polices, soit 986,18 € HT,
- autorisent le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

7) APPROBATION DU PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE DE CAUVALDOR

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne n°14-09-2020-002 en date du 14 septembre 2020 portant décision de l'élaboration d'un Pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de communes ;

Vu le projet de Pacte de gouvernance ;

Le conseil municipal, oui l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet de Pacte de gouvernance de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.

M. le Maire fait part de la réception d'une fiche récapitulative de l'attribution de compensation que la commune verse à Cauvaldor. Ce document explique ce transfert financier. Il sera transmis aux élus.

8) CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION BERGERS D'ABEILLES

Le Maire présente aux élus la convention établie pour la gestion de « l'OASIS des ABEILLES » situé Les Malaudes à Alvignac, entre la commune et l'association Bergers d'abeilles.

Cette convention est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention pourra faire l'objet d'avenants si nécessaire.

Les élus, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Mme Auvray ne participe pas au vote), autorisent le Maire à signer la convention avec l'association Bergers d'abeilles concernant la gestion de l'Oasis des Abeilles.

L'association souhaite également sécuriser le bassin de l'Oasis qui est non clôturé à ce jour. L'estimation du coût des travaux est d'environ 260 €.

Les élus valident l'achat des matériaux par la commune et autorisent les membres de l'association à réaliser ces travaux.

Les Bergers d'abeilles demandent s'il serait possible d'avoir un local pour travailler.
L'association Racines utilise un local à Salgues et est prête à le céder aux Bergers d'abeilles.

9) CONTRAT DE PRET A USAGE

M. le Maire rappelle l'historique sur l'achat du « terrain de Salard », terrain où se construit l'Espace Multi Activités : de 1994 à 2016, le GAEC Domaine de Mordesson a exploité les parcelles des lieux-dits Salard et le Palladium section AK n°251, 252, 253 et 254. L'acquisition par la commune de l'ensemble de ces biens a mis un terme à cette exploitation régie par le statut de fermage.

Toutefois, le GAEC Domaine de Mordesson a accepté de se retirer sans demander les indemnités auxquelles il pouvait prétendre, et en contrepartie la commune lui a permis d'exploiter ces parcelles avec un contrat de prêt à usage.

Le Maire salue la décision du GAEC de Mordesson qui a décidé de favoriser ainsi un projet communal. Ce contrat a été consenti pour une durée de 5 ans à compter du 30/11/2016. A son expiration, le prêt est tacitement reconduit pour 5 ans sauf si l'une ou l'autre des parties décide d'y mettre fin 6 mois à l'avance par LRAR.

M. le Maire a rencontré M. Bergognoux du GAEC de Mordesson et lui a proposé qu'à compter du 1^{er} décembre 2021 un nouveau contrat soit signé, avec un loyer annuel de 100 €/ha. M. Bergognoux a accepté cette proposition.

A. Terlizzi propose aux élus de dénoncer le contrat de prêt à usage en vigueur et d'établir un nouveau contrat incluant un loyer de 100€/an.

Les élus, à l'unanimité, valident la dénonciation du contrat actuel et la proposition d'un nouveau contrat incluant un loyer.

M. le Maire précise que l'idée est d'harmoniser l'utilisation des terrains communaux par les agriculteurs.

10) QUESTIONS DIVERSES

Marché

Mesures sanitaires : lors du dernier marché il a été constaté le non-respect du port du masque et des gestes barrières. Ces agissements pourraient entraîner la fermeture du marché.

Les élus veilleront à rappeler aux marchands les règles en vigueur.

Boîte à clé : afin de faciliter l'accès au coffret électrique et au Foyer rural, il est proposé d'installer une boîte à clés.

Mur de la boucherie : il avait été suggéré de le peindre mais a priori M. Faure va y installer une publicité.

Elections des 20 et 27 juin 2021

Les élections départementales et régionales vont nécessiter la tenue de deux bureaux de vote du fait du double scrutin.

La Préfecture offre la possibilité aux assesseurs de se faire vacciner avant les élections et le Maire peut leur délivrer une attestation de priorité afin de prendre un rdv au centre de vaccination.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 27 Mai 2021 à 20h 30 au Foyer rural.

Fin de séance à 22h35

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER